



La société Henri Maire finalise une acquisition

La société Henri Maire, un des plus importants producteurs de vin du Jura, annonce avoir finalisé en date du 26 avril 2013 les négociations qui mèneront à l'acquisition de 80% de la société Dufouleur Père et Fils Distribution (DPFD), le 30 juin 2013.

La société Dufouleur Père et Fils Distribution (DPFD), actuellement détenue à 45% par le groupe Boisset et à 55% par le management et des actionnaires individuels, commercialise essentiellement des vins de Bourgogne, notamment sous les marques Dufouleur et Domaine Guy Barbier. Elle a réalisé sur l'exercice 2012 un chiffre d'affaires de 5,6 M€ en croissance de 6% par rapport à l'exercice précédent, et un résultat net de 286 k€.

DPFD exerce trois métiers complémentaires de ceux d'Henri Maire :

- Vente à domicile de vins, essentiellement de Bourgogne.
- Vente auprès de clients entreprises et professions libérales sur prise de rendez-vous,
- Télévente, pour l'essentiel en réactivation de clients antérieurement prospectés par les vendeurs à domicile.

De nouvelles synergies

Les marques des deux entités et les réseaux commerciaux continueront d'être indépendants les uns des autres.

Néanmoins, l'apport de l'expertise de DPFD dans les deux métiers de vente aux entreprises et de télévente, qu'Henri Maire ne pratique pas aujourd'hui, permettra de générer des revenus complémentaires importants.

L'ensemble ainsi constitué réalisera un chiffre d'affaire d'environ 22,5 M€, ce qui représente une hausse de 35% par rapport à celui du groupe Henri Maire en 2012.

L'acquisition sera financée par l'émission d'environ 1,1 M€ (pour 80% des parts de DPFD) de titres obligataires d'une durée de vie de 6 ans, assortis de bons de souscription d'actions (BSA), qui seront souscrits principalement par le **groupe Boisset**, qui poursuivra ainsi avec Henri Maire le partenariat financier et industriel initié avec DPFD. Le prix d'exercice des BSA est fixé à 2€ par action Henri Maire souscrite et les obligations seront assorties d'un taux d'intérêt annuel de 4,5 %.

Une dette à moyen terme de 1,2 M€ sera aussi reprise.

Par ailleurs, dans le cadre de sa stratégie de croissance externe et de renforcement du bilan de la société Henri Maire, son actionnaire majoritaire, HMD, a proposé d'incorporer prochainement au

capital, une somme de 3,5 M€ correspondant à la plus grande partie de ses comptes courants d'actionnaires.

Ainsi, les fonds propres et quasi fonds propres du groupe seraient renforcés de 4,6 M€, pour atteindre 13,2 M€ en proforma, pour une dette bancaire totale (y compris la reprise de la dette de DPF) d'environ 7,2 M€.

Les résolutions permettant la concrétisation de ces opérations sur fonds propres et quasi fonds propres seront proposées lors de la prochaine assemblée générale annuelle prévue fin juin 2013.

Patrick COUPIER, PDG de Henri Maire, se réjouit de cette acquisition qui s'intègre parfaitement dans la stratégie actuelle de diversification des ventes du groupe. « L'acquisition de DPF élargit notre clientèle et nous apporte la connaissance approfondie d'un nouveau métier, la télévente; et le partenariat avec le groupe Boisset nous ouvre de nouvelles opportunités de développement. »

À propos d'HENRI MAIRE :

La Maison Henri Maire est le producteur emblématique des vins du Jura qui assure, avec plus de 250 hectares de vignes, environ 15% de la production totale de vins du Jura et 30% de l'appellation Arbois.

Henri Maire a été repris en 2010 par la holding Verdosso Industries, qui, avec ses nouveaux dirigeants, lui a apporté plus de 7,650 M€ et a mis en place une nouvelle stratégie de développement.